

Le 31 mars, on sonne l'alarme!

Le 31 mars marquera un an depuis l'échéance des conventions collectives de plus de 500 000 travailleuses et travailleurs du secteur public et parapublic du Québec.

Les organisations syndicales du secteur public ont choisi de coordonner leurs efforts pour souligner ce triste anniversaire.

À défaut de pouvoir organiser une grande manifestation nationale en raison de la pandémie, les huit organisations syndicales (CSQ, APTS, CSN, FAE, FIQ, FTQ, SFPQ, SPGQ) vous invitent à être bruyants tout au long de cette journée du 31 mars.

Faisons entendre nos voix! Ensemble, démontrons notre solidarité et notre détermination à obtenir de meilleures conditions de travail et de meilleurs salaires pour toutes les travailleuses et tous les travailleurs des services publics.

Sous le thème « On sonne l'alarme pour les services publics », on invite les comités exécutifs locaux à se coordonner, le cas échéant, avec les autres syndicats présents dans les milieux de travail afin de déterminer comment et à quel moment faire sonner les alarmes.

Voici quelques exemples pour vous inspirer :

- Dans un milieu de travail, toutes les personnes syndiquées règlent leur alarme de téléphone ou de montre à une heure donnée. On peut même régler l'alarme plusieurs fois dans la journée.
- Dans un milieu de travail et des unités où il n'est pas possible de faire sonner des alarmes, on klaxonne à l'arrivée au travail ou au départ.
- En télétravail, on s'assure de faire sonner son téléphone en cours de réunion.

Ce ne sont que quelques exemples, soyez créatifs dans votre milieu de travail. L'important c'est de se faire entendre des gestionnaires, de la population et enfin du gouvernement qui doit comprendre qu'il a la responsabilité d'agir maintenant pour relever nos services publics.

N'hésitez pas non plus à vous faire entendre et à vous faire voir en photo ou en vidéo sur les médias sociaux le 31 mars en utilisant le mot-clic : #onsonnelalarme.

Pour toute question, n'hésitez pas à communiquer soit avec Hugues Legault pour la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), la personne conseillère syndicale ou le service de mobilisation de votre organisation syndicale.